

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 77 (1941)
Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Lehrertag de Fribourg.* — VAUD : *Nos traitements.* — *D'un dramaturge à l'autre.* — *Voyage d'études.* — *Nécrologie.* — GENÈVE : *Cours de gymnastique.* — U. I. P. G. - MESSIEURS : *Convocation à l'assemblée générale.* — U. I. P. G. - DAMES : *Théâtre de la Comédie.* — INFORMATIONS : *Institut olympique.* — *Rassemblement romand du G.R.E.P.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : D^r Sz. : *L'alimentation de l'enfant en âge de scolarité.* — LILLY VUILLE : *Le calcul en classe enfantine.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

S.P.R. ET S.L.V.

Lehrertag de Fribourg

Samedi 13 septembre dernier s'est tenue à Fribourg l'assemblée des délégués du Schw. Lehrerverein, suivie, le lendemain, d'une assemblée générale de cette association. Profitant de cette manifestation à laquelle les Romands étaient conviés, le Comité S.P.R. convoqua dans cette ville les présidents de sections et les correspondants au *Bulletin*. Pendant que siégeaient les délégués de notre société sœur, se tint la séance qui, habituellement et statutairement, a lieu en décembre.

Fribourg vit ainsi dans ses murs de très nombreux instituteurs, venus de toutes les parties de la Suisse, du Tessin aussi, puisque les membres du corps enseignant de ce canton sont rattachés au S.L.V. Leur premier acte fut, au début de l'après-midi, d'aller déposer une couronne au pied du monument du père Girard et rendre hommage au grand éducateur fribourgeois. M. le D^r Stettbacher, de l'Université de Zurich, prononça le discours de circonstance, auquel répondit le conseiller d'Etat Piller, chef du Département de l'Instruction publique de Fribourg.

Romands et Alémaniques, leurs séances respectives levées, se rencontrèrent pour souper en commun à l'Hôtel de Fribourg, et continuèrent à fraterniser au cours d'une soirée familière offerte par les Fribourgeois au Théâtre Livio.

Le dimanche matin, après une visite fort intéressante de la ville sous la conduite de leurs collègues fribourgeois, les instituteurs des trois Suisses se retrouvèrent à l'aula de la nouvelle université. Ils entendirent deux conférences. Mgr Besson parla de *Fribourg, ville des ponts*, et M. Bohnenblust, de l'Université de Genève, développa le thème : *Freundschaft in der Freiheit*. Nous espérons revenir, lorsque la place

dont le *Bulletin* dispose le permettra, sur ces deux exposés : il en vaut la peine.

Avant de clore cette imposante manifestation, M. Bösch, président du S.L.V., fit voter la résolution suivante, exprimée dans les trois langues nationales :

« L'Assemblée annuelle de la Société suisse des Instituteurs, à laquelle assistaient un grand nombre de membres de la Société pédagogique romande, tenue à Fribourg, après avoir entendu Mgr Besson et M. le professeur Bohnenblust,

» affirme, conformément à sa tradition, sa ferme volonté de mutuelle compréhension,

» proclame, en cette année du 650^e anniversaire, son attachement à la Confédération, à la fois si diverse et si unie par les idées de droit et de liberté,

» s'engage à préparer, à tous les degrés de l'école, une génération digne de conserver et d'accroître l'héritage des ancêtres. »

Un repas suivit à l'Hôtel de Fribourg, où la partie officielle fut dirigée par M. Lumpert, vice-président du S.L.V. Les invités étaient nombreux et de marque : ainsi MM. Wetter, président de la Confédération ; Baeriswil, président du Conseil d'Etat fribourgeois ; Lorson, syndic de Fribourg ; Mgr Besson.

Tous prononcèrent des discours, ainsi qu'un représentant de la presse et un de l'Association fribourgeoise du corps enseignant. Notre président Willemin, au nom de la S.P.R., remercia les organisateurs du Lehrertag d'avoir associé les Romands à leur manifestation, se félicita des excellentes relations qui existent entre les deux grandes associations du corps enseignant suisse et rappela que, fondée en 1864, la S.P.R. choisit son premier comité-directeur à Fribourg et que le corps enseignant romand de ce canton fut un fidèle membre de notre société jusqu'en 1877. »

Le Lehrertag de Fribourg, excellemment organisé par nos collègues fribourgeois, a pleinement réussi. Il laisse chez ceux qui eurent le privilège d'y assister le meilleur souvenir. De semblables réunions sont réconfortantes ; elles permettent d'heureux échanges de vues entre gens qu'anime le même désir : l'éducation et l'instruction de la jeunesse pour le bien du pays. La langue peut nous séparer, le sentiment de nos responsabilités nous réunit.

VAUD

NOS TRAITEMENTS

Comme nous l'annoncions dans le dernier *Bulletin*, nous pouvons aujourd'hui vous donner des explications et des précisions au sujet de la retenue opérée par la caisse de retraite sur l'« augmentation » de nos traitements.

Tout d'abord il n'y a aucune retenue extraordinaire sur le traitement communal. Seules les augmentations pour années de service sont en cause. Rappelons que nous devons laisser le 50 % de chaque nouvelle augmentation cantonale pour la caisse de retraite. Chaque augmentation est de Fr. 400.— (sauf la dernière, Fr. 500.—). En temps normal nous abandonnons donc Fr. 200.—. Mais si nos traitements subissent une baisse, la part abandonnée est aussi diminuée. Par exemple, quand sévissait la baisse de 10 %, l'augmentation était réduite à fr. 360.— (400 moins le 10 %). Nous abandonnions la moitié, soit Fr. 180.— au lieu de Fr. 200.— *donc Fr. 20.— de moins* qu'en temps normal. Mais lorsque les traitements sont ramenés à leur niveau légal, comme c'est le cas aujourd'hui, la caisse de retraite nous demande de verser ces Fr. 20.—. Ceux qui ont touché deux augmentations depuis la baisse (1934) redevront donc Fr. 40.—.

Donc pratiquement, nos augmentations pour les 3^e et 4^e semestres 1941 seront ramenées à leur taux légal mais diminuées de cette retenue de Fr. 20.— ou 40.—. Rappelons que les augmentations sont les suivantes :

dès 3 ans,	dès 6 ans,	dès 9 ans,	dès 12 ans,	dès 15 ans,	dès 18 ans.
400.—	800.—	1200.—	1600.—	2000.—	2500.—

Chacun pourra maintenant calculer ses augmentations en tenant compte : du 2 % de la caisse de compensation calculé sur le traitement *brut* (retraite non déduite), pour les militaires, des retenues spéciales pendant les périodes de mobilisation, et enfin du 7 % ordinaire., comme contribution à la caisse de retraite.

Une importante remarque : Ceux qui ont atteint le plafond (Fr. 7000.— pour les maîtres primaires et primaires supérieurs) *sont exonérés de toute retenue extraordinaire* pour la caisse de retraite. Ceux-là toucheront donc leurs augmentations *entières* dès le 1^{er} juillet. Un maître primaire atteint le plafond dès la 18^e année de ses fonctions (4000 plus 600 plus 2500) (le logement est toujours compté à Fr. 600.—).

Pour l'augmentation échue le 15 octobre, les calculs ont été faits sur une autre base que celle exposée ci-dessus (adoptée après démarches de notre part). Mais le 15 janvier prochain, chacun touchera exactement son dû, et c'est là l'essentiel.

D'UN DRAMATURGE A L'AUTRE

Dans la *Gazette de Lausanne* du 21 septembre, M. René Morax raconte agréablement, et non sans malice, un souvenir d'enfance dont fait les frais « le régent de Mollens ». Ce pédagogue avait composé un drame inspiré de l'histoire légendaire des origines de la Confédération ; sa troupe villageoise était venue jouer cette pièce à Morges, où tout avait sombré dans le ridicule. Et M. Morax de conclure : « L'instituteur

de Mollens avait oublié que le métier dramatique n'était pas le sien, et que la meilleure volonté ne compense pas l'absence de talent et de technique ».

On se rappelle d'autre part que M. Morax lui-même a mis en scène, dans sa farce *Les quatre doigts et le pouce*, un régent-auteur ridicule.

Mais les instituteurs vaudois me paraissent prendre actuellement une assez jolie revanche, puisque l'un des meilleurs auteurs dramatiques de ce pays est un maître primaire, William Thomi, de Clarens. On a fait du chemin chez nous, depuis cinquante ou soixante ans. ALB. C.

VOYAGE D'ÉTUDES EN SUISSE ROMANDE

Du 13 au 17 octobre la Suisse romande, et tout particulièrement Lausanne et le canton de Vaud, recevront les quelque 80 participants au cours organisé par le Pestalozzianum de Zurich (v. *Bulletin* du 4 octobre).

Le 15, au soir, une réunion familière est prévue à la Salle des 22 Cantons du Buffet de la gare de Lausanne. M. le conseiller national Vallotton prononcera une allocution de bienvenue, et M. le conseiller d'Etat Perret apportera le salut du Gouvernement vaudois. Une classe d'Ouchy chantera plusieurs chœurs ; notre sympathique collègue Molles déclamera quelques vers, enfin un groupe choral du corps enseignant lausannois se produira. Nous sommes certains que nombreux seront les collègues lausannois et vaudois qui viendront entourer d'une affectueuse camaraderie les Zuricois.

Le corps enseignant est aussi cordialement invité à assister aux deux conférences simultanées qui se donneront le jeudi 16, à 20 h. 30, à l'Université de Lausanne. A l'auditoire 16 M. Marius Perrin parlera du *Canton de Vaud à travers les âges* ; à la Salle Tissot M. Florian Cosandey entretiendra ses auditeurs de la *Vie des tourbières*.

Chers collègues, venez nombreux à la Salle des 22 Cantons, mercredi 15 octobre, à 20 h. 15. Vous y passerez une bonne soirée et ferez preuve de pur patriotisme. CH. D.

NÉCROLOGIE

† **Lucie Capt.** — Le 8 août, au Sentier, les derniers devoirs ont été rendus à notre bien chère collègue *Lucie Capt.*

M. Louis Maire, président de la section pédagogique de la Vallée a parlé en termes émus de celle qui fut non seulement une pédagogue de valeur, mais encore un membre agissant et dévoué de sa section. Elle aurait voulu, dit-il, quoique démissionnaire, rester dans nos rangs afin que sa qualité de membre actif ne lui fût pas enlevée.

Ce petit trait donne un aperçu de son caractère trempé et décidé, toujours prêt à la lutte.

Au mois de mai, moment où l'heure de la retraite sonnait pour elle, nous avons exprimé dans ce journal nos regrets et nos vœux ardents pour sa guérison.

La maladie qui seule pouvait la vaincre a été la plus forte, mais sa confiance est demeurée, inébranlable.

Retirée maintenant à l'affection des siens, elle n'en demeure pas moins par son travail de 36 années et par son exemple, une des forces spirituelles de son petit pays qu'elle a aimé, servi avec grande droiture et fidélité.

R. G.

† **Alphonse Rieben.** — Notre collègue n'a pas joui longtemps d'une retraite pourtant bien méritée. Atteint par la limite d'âge, il donnait sa démission en juillet 1937. Mais pour combler les vides causés par la mobilisation, il dut reprendre la direction d'une classe jusqu'en juillet de l'an dernier, alors qu'une insidieuse maladie de cœur l'obligea à abandonner brusquement toute activité, même comme maître à l'Ecole des Arts et Métiers, poste qu'il avait encore conservé. Breveté en 1899, A. Rieben enseigna à Châtillens, à Tartegnins et enfin à Vevey, où il est mort subitement le 12 août dernier. Ce fut un excellent instituteur ; un trait de sa carrière témoigne de sa probité professionnelle : appelé à la direction d'une classe de Montreux, A. Rieben refusa sa nomination lorsqu'il sut qu'il devait enseigner l'allemand, doutant de ses capacités dans cette discipline. Ce fut un modeste : il ne fit jamais étalage de son réel talent de dessinateur. On se souvient pourtant encore de la jolie vignette due à sa plume qui ornait la carte de fête du Congrès S. P. V. de Moudon, et de la spirituelle carte postale mise en vente à cette occasion.

Alph. Rieben laisse le souvenir d'un excellent collègue, de bon commerce, aimant avant tout à vivre en paix avec chacun.

C. G.

† **Lucien Berthoud.** — Vendredi 18 août, de nombreux amis ont accompagné au champ du repos *Lucien Berthoud*, instituteur à Dizy. Breveté en 1919, il fit un remplacement de quelques semaines à Bretonnières, son village d'origine, puis fut nommé définitivement à Dizy, le 1^{er} novembre 1919.

Son enseignement, tout de douceur et de paternelle compréhension, profita à plusieurs volées d'élèves qui lui gardent un souvenir ému et reconnaissant. *Lucien Berthoud* fut un membre très fidèle de la Pédagogique : il participa à toutes les assemblées de district et aux congrès romands où ses collègues ont pu apprécier son bon sens et sa modestie. Il prit également part aux affaires de son petit village où ses avis étaient très écoutés.

Atteint prématurément par la maladie, *L. Berthoud* nous quitte en ne laissant que de vifs regrets.

R. M.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS

Nous rappelons les cours de gymnastique organisés par l'A. G. M. E. P., dont le programme a paru dans le dernier *Bulletin*.

U. I. P. G. — MESSIEURS

RAPPEL

Assemblée générale, lundi 20 octobre, 17 heures, *Café de la Terrasse*.

1. Procès-verbal. *Ordre du jour :*
 2. Communications du Comité : Etudes pédagogiques ; maîtres
 3. Admissions. spéciaux ; C. I. A.
 4. Nos salaires.
 5. Propositions individuelles.

Nous attirons l'attention de nos membres sur l'importance de cette assemblée.

U. I. P. G. — DAMES

Les membres qui désireraient bénéficier des conditions spéciales offertes par le Théâtre de la Comédie (*Bulletin* du 4 octobre), sont priées de s'inscrire auprès de Mlle J. Meyer, rue Liotard 17, qui fournira tous renseignements nécessaires.

A. D.

NEUCHÂTEL

NÉCROLOGIE

† **Rose Matthey-Jeantet.** — Après avoir payé un lourd tribut à la maladie et à la souffrance, Mlle Rose Matthey-Jeantet s'est éteinte, le 23 août 1941, à Peseux. Agée de 74 ans, la défunte avait quitté l'enseignement en 1916. Elle débuta en 1884 au Bois de l'Halle, puis elle passa à la Brévine en 1902, à Serrières où elle rejoignit son frère Ulysse Matthey qu'elle suit de près dans la tombe.

Elle voua, comme son frère, un très grand intérêt à la Société pédagogique neuchâteloise. Depuis le moment de sa retraite et jusqu'à son décès, elle resta attachée à la section du chef-lieu, en qualité de membre auxiliaire, soit pendant 25 ans, chiffre qui n'a pas encore été dépassé. Aussi, notre association garde-t-elle un souvenir reconnaissant de cette dévouée collègue.

J.-ED. M.

INFORMATIONS

INSTITUT OLYMPIQUE DE LAUSANNE

Le comité de l'Institut olympique invite chaleureusement les membres du corps enseignant à assister à la conférence du jeudi 16 octobre, à 20 h. 15. à l'Aula de l'Université (conférenciers MM. Drs Messerli

et Paul Martin) : a) Education physique et santé ; b) le champion sportif jugé par le médecin.

Les 22 et 29 octobre auront lieu au Casino de Montbenon, à 20 h. 15, des séances de démonstration. Le 22 octobre, M. l'inspecteur Tharin parlera de la culture physique dans les écoles. Des démonstrations de leçons par des groupes d'élèves illustreront son exposé. Nous recommandons cette séance à laquelle collaboreront nos collègues M^{lle} Tobler, MM. Prahins et Gruaz.

GROUPE ROMAND D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

**Rassemblement Romand des Educateurs à Lausanne,
les 25 et 26 octobre 1941.**

Dans un temps où les qualités de caractère déterminent avant tout la capacité de résistance du pays, il est normal qu'on demande à l'enseignement public d'augmenter, si possible, sa valeur éducative. Dans ce sens, par des articles, pétitions, publications, conférences, etc., de nombreuses personnalités ont adressé un pressant appel à l'école. C'est un hommage rendu à l'importance de cette institution.

Mais c'est une critique aussi, que doivent examiner la famille, l'Eglise et l'école à tous les degrés (université comprise). Quand chacun de ces milieux aura reconnu les responsabilités qui lui incombent, une entente interviendra sur les buts, les principes et les méthodes de l'éducation, entente seule capable de coordonner et de rendre efficaces les efforts de tous.

Des membres de l'enseignement primaire auxquels peu à peu se sont joints des médecins, des professeurs, etc., se sont réunis en de nombreuses séances ; ils estiment que non seulement cette époque est favorable à des mises au point difficiles à opérer en temps « normal », mais que les événements exigent une telle attitude. Pour la commodité des discussions, ils ont rédigé les principes essentiels d'un enseignement plus éducatif.

Voici, résumées, les questions qui se sont posées :

I. — Notre enseignement concourt-il à libérer peu à peu l'enfant de ses besoins instinctifs égocentriques ? Le conduit-il par une connaissance de lui-même et une maîtrise aussi complète que possible vers l'état de l'adulte supérieur ?

II. — Le corps enseignant possède-t-il une préparation professionnelle suffisante, notamment en psychologie génétique, pour conduire cette opération avec aisance et succès ?

III. — Nos méthodes, nos techniques, nos programmes, sont-ils adaptés aux connaissances que nous possédons actuellement sur la psychologie fonctionnelle ? Correspondent-ils constamment au développement intellectuel et affectif naturel des enfants ?

IV. — Dans quelle mesure des effectifs trop nombreux, des examens contrôlant surtout un savoir fragile et peu représentatif de valeurs

réelles, constituent-ils de sérieux obstacles à toute amélioration foncière de l'enseignement ?

V. — L'ignorance relative de l'opinion publique en général et des parents en particulier touchant l'éducation et l'école, n'entraîne-t-elle pas à l'égard de notre travail une incompréhension, une indifférence et parfois une hostilité très préjudiciables au développement de nos efforts ?

VI. — Le manque de contact et d'accord entre les différents degrés de l'enseignement ne risque-t-il pas de stabiliser un état plus ou moins anarchique des conceptions, buts et méthodes dans les écoles, état compromettant dangereusement les résultats éducatifs et culturels du travail de tous ?

Ces questions ne sont pas nouvelles, nous le savons ; mais nous croyons que jamais leur solution n'a été si intimement liée à l'avenir immédiat du pays.

Aussi un seul mot peut-il exprimer la décision prise en conclusion du travail préparatoire des assemblées : travailler. Organiser :

a) Des cours de psychologie génétique (mise au point et perfectionnement de nos connaissances). Ces cours recevront leur corollaire pédagogique ;

b) Des groupes de travail et d'application au sein du corps enseignant. Il s'agit d'étendre, de généraliser des expériences dont les résultats éducatifs se sont révélés bons ;

c) Des démarches légales et persévérantes destinées à modifier les mauvaises conditions dans lesquelles des collègues perdent inutilement leur santé (nous pensons d'abord aux classes surchargées d'élèves) ;

d) Des causeries publiques méthodiques destinées à instruire l'opinion, à intéresser les parents sur le problème de l'éducation et de l'école ;

e) Un centre de renseignements psycho-pédagogiques à l'usage du corps enseignant ;

f) Une communauté de l'enseignement groupant des délégués de tous les degrés.

Ces travaux ne peuvent être réalisés que par une large et amicale collaboration. C'est pourquoi nous convoquons le

Rassemblement romand des éducateurs.

Il ne s'agit pas d'un congrès dont les buts et la composition sont différents. Nous convoquons un rassemblement de travailleurs désireux d'entreprendre, dans le cadre des organisations pédagogiques existantes, une œuvre d'intérêt national sur le terrain de la pédagogie et de l'éducation.

Le programme détaillé de ces journées paraîtra dans le *Bulletin* du 18 octobre.

Renseignements : W. Perret, instituteur, La Coudre-Neuchâtel (tél. 5 16 97).

Pour le G. R. E. P. : W. PERRET.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ALIMENTATION DE L'ENFANT EN ÂGE DE SCOLARITÉ

Le corps enseignant a eu son attention attirée, au début de cette année, par un intéressant article paru dans l'*Educateur* du 15 février 1941, sous la signature J.-Ed. M., qui relatait avec force détails l'œuvre poursuivie par le Professeur Dr Chable, médecin cantonal de Neuchâtel, auprès de la gent écolière. Cette initiative entreprise par le Département de l'Instruction publique, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Alfred Borel, a rencontré le plus vif succès, sa conception ayant d'emblée permis de diffuser auprès des parents, du corps enseignant et des élèves les bases scientifiques la justifiant.

Cette distribution de bonbons renfermant des doses adéquates des vitamines hydrosolubles B₁ et C, nous engage à examiner brièvement ici l'alimentation de l'enfant en âge de scolarité, avec l'idée bien arrêtée de montrer le double aspect de la question en ces temps difficiles qui, à l'étranger, sont générateurs d'ennuis multiples. La presse médicale n'est pas avare de renseignements et la lecture des mesures prises par les autorités sanitaires est symptomatique du développement de nos connaissances en matière d'alimentation.

Chez l'enfant, la ration d'entretien et de travail, si importante chez l'adulte, doit céder le pas à la ration de croissance, possédant avant toute chose une valeur plastique et vitaminique, aussi forte que possible.

Chez l'enfant l'activité considérable des échanges, notablement inférieure chez les adultes, exige une ration d'entretien élevée. Son métabolisme basal, c'est-à-dire le rythme de ses combustions tissulaires est égal à 50 calories par kg. et par jour, pour s'abaisser à 25 calories chez l'adulte normal et bien portant. La déperdition de chaleur est plus considérable chez l'être jeune qui offre une plus grande surface que l'adulte au milieu ambiant. Fait intéressant, le rythme cardiaque et respiratoire est aussi plus rapide, le pouls étant de 100 à 120 normalement chez l'enfant âgé d'un an, pour tomber à 90-110 à cinq ans, à 90-100 de cinq à huit ans et à 70-90 de huit à quinze ans. Il en va de même avec les mouvements respiratoires, passant de 40 chez le nouveau-né à 16 à partir de 16 ans environ.

Il faut donc, durant toute la période de croissance, tenir compte de la *valeur énergétique* de la ration apportant les matériaux d'entretien, de sa *valeur plastique*, dont dépend la réparation de l'usure des tissus et leur construction, de sa *valeur protectrice*, assurant la bonne marche de tous les processus vitaux se passant au sein des cellules. La ration de croissance devant s'appliquer à diverses périodes, n'est pas conforme

à tous les âges. Elle est admise par le Dr Lust, de Bruxelles, comme étant de 1400 à 1500 calories par jour à l'âge de 8 ans, de 2000 à 2100 calories au cours de la poussée pubertaire, pour atteindre 2400 à 2600 calories, une fois cette importante transformation physiologique effectuée. On sait que cette expression en calories est une mesure quantitative de la valeur de la ration quotidienne, valeur résultat de la combustion lente des hydrocarbonés, des graisses et des albumines ingérés.

Or, ce ne sont pas des calories seules qu'il faut mettre à la disposition de l'enfant en voie de développement, mais des aliments plastiques et de protection, dont la qualité soit bien celle exigée par la physiologie. Ainsi les albumines ou protéides n'ont pas toutes la même valeur alimentaire et il n'est pas indifférent de nourrir l'enfant unilatéralement, avec, par exemple, des végétaux seulement. Les constituants des albumines (type caractéristique : blanc d'œuf, gélatine, muscle, etc.) sont des acides aminés, tels que la cystine, la lysine, l'histidine, le tryptophane, possédant une valeur de croissance bien établie et que l'organisme est incapable de synthétiser en son sein. Il convient, pour assurer la santé normale du jeune être, plus encore apparemment que celle de l'adulte, qu'il reçoive ces matériaux préformés.

C'est là un chapitre important de l'alimentation en temps de guerre, lorsqu'il y a carence de viande, d'*albumines dites de première classe*, selon la définition qui en a été souvent donnée. Aux époques de forte croissance, l'absence de ces acides aminés indispensables se marque par de l'inappétence, une stabilisation et une perte de poids. Pratiquement, ce n'est que par un judicieux assemblage d'*albumines végétales et d'albumines animales* que le minimum nécessaire de ces acides aminés sera assuré dans la ration, étant bien compris que les albumines d'origine animale sont plus aisément assimilables et plus richement nutritives que les protéides des végétaux. Il n'existe pas d'accumulation possible de ces substances, comme c'est le cas avec les graisses et les amidons qui sont d'abord stockés puis mobilisés lorsque le besoin s'en fait sentir, à partir des réserves du foie et des tissus graisseux. Pour les albumines ce sont les muscles qui constituent le « volant » permettant de faire face aux besoins éventuels en cas de carence et de disette. Il est préférable de ne pas laisser la latitude à l'organisme de puiser dans ces réserves-là, pour éviter une fonte musculaire préjudiciable.

Un autre aspect qualitatif non moins important de l'alimentation de l'enfant est celui des besoins impérieux en vitamines que *les restrictions, le défaut d'approvisionnement, la saison*, ne permettent pas toujours de donner en quantités adéquates. C'est ce qui a été à l'origine de la décision du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel en vue d'éviter toute prédisposition aux carences d'origine alimentaire et endogènes et de s'opposer à la naissance de maladies

infectieuses. Il est connu, en effet, depuis les travaux récents, que le facteur C n'est pas seulement antiscorbutique, comme le font accroire les récits d'explorateurs polaires, qui ont charmé notre jeune âge, mais aussi *anti-infectieux*, par suite de son action de stimulation sur la phagocytose, la production d'anti-corps, etc.

Il est heureux que des conseils soient prodigués dans certains cantons par le canal du corps enseignant, les instituts d'enseignement ménager aux élèves, voire à ceux qui sont responsables de l'alimentation des collectivités, concernant la meilleure manière de cuire et d'apprêter les légumes, les fruits et les viandes, pour éviter des pertes en principes fragiles, facilement oxydables et entraînés avec les eaux de cuisson. Cependant ces honnêtes précautions n'ont de sens que si les aliments considérés sont eux-mêmes riches en vitamines et en minéraux divers, richesse corrélative de l'état de fraîcheur, du degré de maturité, de la nature du sol, de la saison, du climat, etc. Sans entrer ici dans des détails sans importance directe pour le moment, la question pouvant être étudiée avec soin s'il y a lieu, il convient de se rappeler que les besoins quotidiens de l'enfant en diverses vitamines sont, en moyenne, les suivants :

Vitamines	Quantité minimum		Quantité optimum	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
A	0,5 mg.	1 mg.	1,8-2,4 mg.	1 mg.
B ₁	0,5 mg.	1 mg.	1 mg.	1-2 mg.
B ₂	—	—	—	2-3 mg.
Amide nicotinique (vitamine P.P.)	—	—	—	10-50 mg.
C	40 mg.	50 mg.	50 mg.	75 mg.
D	10 γ ¹⁾	—	10-30	6,10

D'autres vitamines, telles que la vitamine E, la vitamine B₆ ou adermine, l'acide pentothénique, la vitamine F (acide linolique), la vitamine K, la vitamine H (biotine), sont indispensables, mais leur métabolisme n'est pas suffisamment connu pour que l'on puisse, pratiquement, livrer les chiffres obtenus jusqu'à ce jour en laboratoire et en clinique.

Nous tirerons de ce bien modeste aperçu cette notion essentielle que nous croyons pouvoir résumer en ces quelques lignes : *l'enfant a des besoins nutritifs étendus et, pour éviter la naissance de toute précarité vitaminique, et plus généralement alimentaire, il convient de varier ses menus, de songer à la qualité plutôt qu'à la quantité et de recourir aux conseils du disciple d'Esculape dans tous les cas de nutrition défectueuse.*

Dr Sz.

¹ Le γ est le millième de milligramme.

LE CALCUL EN CLASSE ENFANTINE

Il y a quelques années, lors du cours de dessin donné par M. Rothe, à Bienne, une collègue yougoslave me parla d'une méthode de calcul qu'elle avait vue appliquée à Vienne. Le maître utilisait les chiffres romains pour donner à ses petits élèves la première notion des nombres. Ma collègue paraissait si assurée de la valeur de cette méthode, que, de retour dans ma classe, je résolus d'essayer ce système.

Depuis, enrichie par les expériences de chaque année et par l'examen de différentes méthodes de calcul, c'est toujours avec plus de joie et d'assurance que j'entreprends avec mes élèves l'étude du calcul.

Les chiffres romains, si étrange que cela paraisse au premier abord, sont la meilleure préparation au système décimal. Les voici, tels que nous les utilisons : **I, II, III, IIII, V, VI, VII, VIII, VIII, X.**

Les petits qui commencent l'école ont, en général, la notion exacte des quantités représentées par les nombres **1, 2, 3** et même **4**. En outre, ils savent compter jusqu'à **20, 30**, parfois **100**, ce dont leurs parents sont très fiers. En réalité, ils jouent à réciter des mots, mais ils n'en connaissent pas la signification.

Notre première tâche est d'amener nos élèves à un niveau à peu près égal... Il y a des enfants intelligents qui n'ont pas du tout été initiés au calcul, et des enfants peu doués que leurs parents ont déjà fait passablement exercer. Ce serait construire dans le vide que de vouloir commencer tout de suite à faire des calculs.

Durant les premières leçons, nous apprenons la suite des nombres de 1 à 20. Nous comptons tous les objets qui nous entourent ; c'est l'occasion pour les petits de faire connaissance avec leur salle d'école et le mobilier si nouveau pour eux. Ce travail fait, nous reprenons les nombres **1, 2, 3, 4**, mais cette fois, il s'agira d'apprendre la valeur de chaque nombre, la quantité qu'il représente, par une foule d'exercices :

Combien de mains as-tu ? de pieds ? d'oreilles ? de nez ? de tête ?

Et le chien ? le chat ? le moineau ? le lézard ? etc.

Combien de fenêtres dans notre classe ? combien de tableaux ? de portes ?...

Indiquer le nombre en frappant dans les mains, en frappant du pied, en sonnant, en plaçant des bâtonnets sur la table, en montrant avec les doigts... etc., etc.

Lorsque les enfants connaissent bien les nombres 1 à 4, on peut se mettre à calculer. Mais les premiers chiffres doivent encore montrer la quantité. On fait les calculs avec des bâtonnets. Les signes sont marqués sur de petites cartes en couleur (par exemple rouge pour l'addition, vert pour la soustraction, bleu pour le signe égal). Les additions sont naturellement vite comprises. Pour la soustraction, c'est plus difficile. Au début, je fais cacher les bâtonnets à enlever par la petite carte. La règle **IIII — II** se lirait ainsi : **II** . Je rends les enfants attentifs au fait qu'on ne voit plus le premier nombre tel

qu'il était donné, ni celui qu'on doit enlever. Il vaut donc mieux écrire la règle ainsi : **IIII — II = II.**

Pour le nombre 5, que la main, et de quelle D'abord, les élèves en Mais cela prend trop Nous la dessinons alors

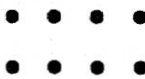
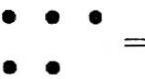
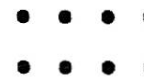
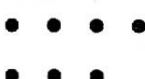
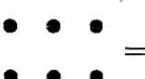


quel objet conviendrait mieux manière la représenterons-nous ? tracent le contour sur l'ardoise. de place et trop de temps. en petit, les quatre doigts et le

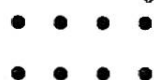
pouce :  puis les doigts serrés et le pouce : , et enfin nous décidons de la simplifier encore et nous aboutissons au  romain. Cette explication ne sera pas donnée une seule fois, on la répétera au cours de plusieurs leçons.

Lorsqu'on considère la main gauche comme unité, les nombres **VI, VII, VIII, ...** sont plus clairs que n'importe quelle image formée avec des chiffres.

Comparez :

 = VIII	 = V	 = VIII
 = VII	 = VI	 = V Λ = X

Le **V** est le point d'appui dans la série des nombres jusqu'à 10. Les élèves comptent en allant de la main gauche à la main droite ; le maître qui travaille devant la classe fait l'inverse.

VIII en chiffre romain, c'est une main + 3, tandis qu'il faut déjà savoir que $4 + 4 = 8$ pour le concevoir sous la forme , ou alors le petit élève vérifiera en recomptant tous les points.

Les nombres **VI, VII, VIII, VIII** sont presque aussi faciles à percevoir que les nombres 1 à 5. Les petits sont chaque fois émerveillés en s'apercevant qu'ils peuvent les montrer avec leurs doigts en fermant les yeux. Pour varier les nombreux exercices, nous utilisons le matériel frœbelien que nous possédons, mais toujours, l'enfant désigne avec les doigts le nombre d'objets qu'il a devant lui. Il faut qu'il arrive à montrer immédiatement, sans aucune hésitation, n'importe quel nombre de 1 à 10. Ensuite, il écrira des nombres sous dictée, puis nous reprendrons les additions et les soustractions.

Les calculs suivants : $4 + 3, 3 + 4, 4 + 5, 3 + 6, 8 - 3, 7 - 4, 9 - 4, 8 - 6$, etc., qui sont assez compliqués avec les chiffres arabes, ne le sont pas avec les chiffres romains : **IIII + III, III + III, III + V, III + VI, VIII — VI, VIII — III.**

Souvent, dans une opération telle que $4 + 3$, l'enfant non surveillé prépare 4 jetons, puis 3 jetons ; il en fait un seul tas, puis il le recompte

complètement. C'est *faux* ! C'est remplacer l'addition par la récitation d'une suite de nombres ! Avec l'emploi des chiffres romains, il est plus facile d'éviter cette erreur ; l'élève doit « penser » son calcul. Ainsi, pour **IIII** + **III**, il faut d'abord ajouter **I** pour avoir l'unité **V**, puis on ajoute les **II** qui restent, et l'on a **VII**.

Pour faire comprendre aux petits que dans l'addition **3** + **6**, il faut compter **6** + **3**, nous jouons plusieurs fois la saynète suivante et d'autres du même genre :

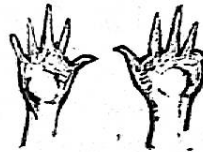
— Toi, Jean, tu es le cantonnier ! — Vous trois, venez ici ! Vous êtes un petit tas de pierres, vous êtes trois pierres ! — Vous, les six, allez de l'autre côté ! Vous êtes un gros tas de pierres, vous êtes six pierres !

Et maintenant, le gendarme s'adresse au cantonnier : — Monsieur, je voudrais que vous fassiez un seul tas de ces deux tas !...

Il est amusant d'observer les réactions du petit cantonnier ! Certains enfants trouvent assez rapidement qu'il vaut mieux laisser intact le gros tas et y ajouter les pierres de l'autre tas.

Après avoir joué ces rôles, les petits écoliers ont en général tous saisi ce principe important que dans une addition de deux termes, il vaut mieux prendre le grand nombre en premier, même s'il est inscrit en second.

Dans la soustraction suivante : **9** — **5**, enlever la main gauche, il reste les quatre main droite. Il peut aussi procéder autrement : enlever les quatre doigts de la main droite plus la main gauche. Dans les deux cas, il aura plus de réflexion que s'il place devant lui **9** jetons, qu'il en enlève **4** et qu'il recompte le restant.



l'enfant peut
doigts de la
ment: enlever
un doigt de
travaillé avec

L'emploi des chiffres romains est à la portée de tous les enfants ; l'essentiel est de ne pas brûler les étapes.

Lorsque l'enfant est capable de travailler seul, il pourra faire des exercices à l'aide des jeux suivants, bien pratiques dans une classe à plusieurs ordres :

Dans une boîte se trouvent des jetons, **7** par exemple ; ils sont roses d'un côté, verts de l'autre. Chaque fois que l'enfant secoue ou retourne la boîte, les jetons changent de position et présentent un nombre différent de faces roses ou de faces vertes. Il n'y a qu'à noter les calculs en décidant d'inscrire toujours la couleur rose en premier. On aura ainsi : **IIII** (rose) + **III** (vert) = **VII**, **VI** (rose) + **I** (vert) = **VII**, **II** (rose) + **VI** (vert) = **VIII**, etc.

Une autre fois, l'enfant travaillera avec deux dés à jouer en carton portant les points de 1 à 5 seulement, pour ne pas avoir de calculs dépassant 10.

Le passage des chiffres romains aux chiffres arabes après le quatrième ou le cinquième mois d'étude se fait absolument sans difficulté.

Les petits n'ont éprouvé que du plaisir à calculer ; ils sont tout fiers à présent de pouvoir utiliser les chiffres des « grands ».

On passera ensuite à l'étude de la dizaine, puis à celle des additions et des soustractions dépassant 10. On n'aura plus V comme point d'appui, mais 10. Le calcul $8 + 5$ se fera ainsi : $8 + 2 + 3$; $15 - 7$, ce sera $15 - 5 - 2$, etc.

On me fera peut-être l'objection suivante : Vous faites compter sur les doigts, alors que chacun s'efforce de faire perdre cette habitude aux enfants ! Entendons-nous ! Il y a une façon de compter sur les doigts qui est *fausse* ! Dans $7 + 5$, si l'enfant compte 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7... 8, 9, 10, 11, 12, c'est faux. Mais s'il montre sur-le-champ — globalement pour ainsi dire — VII, c'est-à-dire une main + 2, et qu'il fasse ensuite à peu près le raisonnement suivant : J'ajoute 3 jusqu'à 10 et, avec les 2 qui manquent encore, j'obtiens 12... alors il est bon qu'il utilise les doigts, et il perdra de lui-même cette habitude, aussitôt qu'il dominera le système décimal.

LILLY VUILLE.

TEXTES LITTÉRAIRES LA CUEILLETTE DU LIN

On était dans une grande plaine, encerclée de villages et coupée de lignes d'énergie électrique et d'une grande voie ferrée. L'équipe, conduite par son chef, avait entamé le champ de lin. Elle l'attaquait de front sur tout la largeur. On avançait doucement, plié en deux. On saisissait de la main la touffe de lin, sans la plier, pour ne pas en casser les fibres, et on la tirait à soi, de bas en haut, on la déracinait, on la gardait serrée sous son bras gauche. Quand la bottée était complète, on la couchait, bien étalée, bien ouverte, sur le sol, pour la laisser sécher. Le champ était plein de hautes herbes, de chiendent, de chardon, de bardanes, qu'il fallait trier, séparer. Besogne délicate et lente, que la machine n'accomplirait pas.

Le travail commençait à quatre heures du matin, au frais. A neuf heures, le chef faisait arrêter, puis encore à midi. Et l'on reprenait à deux heures jusqu'au soir. La paye se calculait au champ, non à l'heure. Plus tôt ce serait fini, plus vite on s'en irait. On vivait de pain, d'œufs, de lard et de fromage. A midi seulement les fermiers faisaient cuire une marmite de pommes de terre — cinq pommes par tête. Ni café, ni soupe, ni lait.

L'empreinte du dieu. Albin Michel, édit. M. VAN DER MEERSCH.

LES LIVRES

Unter dem Panner des Kranichs, par G. Schmid, Schwyzerlüt-Verlag, Oberdiessbach.

Les légendes du « pays vert » où se dresse le manoir des comtes de Gruyère n'étaient que peu connues, jusqu'à ce jour, du lecteur suisse

allemand. En collaboration avec le chanoine J. Bovet et d'autres folkloristes, M. le Dr G. Schmid de Fribourg vient de publier, sous le titre *Unter dem Panner des Kranichs* (sous la bannière à la grue), un magnifique ouvrage illustré par les artistes Jos. et Eugène Reichlen. M. Schmid est bien connu des amateurs du dialecte alémanique grâce à sa revue *Schwyzerlüt*. Dans son nouveau livre, il a su rendre en allemand, et même en suisse allemand, de nombreux récits héroïques relatant l'origine, les amours, les exploits et la fin des comtes de Gruyère. Ce beau livre contient aussi de nombreux et intéressants articles écrits en français, notamment une étude biographique sur le barde de la Gruyère, le chanoine J. Bovet. Avec ses illustrations bien choisies, cet album est une source précieuse de renseignements sur l'histoire, la légende et l'art d'une des plus belles contrées de notre patrie. M. SCH.

L'Education sexuelle de nos enfants, par le Dr G. Richard. Librairie Payot, Lausanne.

Ce petit ouvrage est écrit par un père doublé d'un médecin. Cela confère au Dr Richard une compétence et une autorité particulières.

Constamment frappé, au cours de son expérience professionnelle par les méfaits d'une éducation sexuelle insuffisante ou mal donnée, connaissant par les faits la libération produite, en ce domaine, par d'intelligentes mises au point, l'auteur, en un langage simple et précis, traite la question d'une manière vraiment pédagogique ; il enseigne, selon un plan original très adéquat au but poursuivi, quand, comment, en quels termes et selon quelle attitude personnelle nous devons parler à nos enfants des choses sexuelles. Avec netteté, sans fausse pudeur, il passe en revue les inquiétudes des parents et leurs réactions souvent regrettables en face des « mauvaises habitudes » de leurs petits enfants. Et il trace, à partir de ces considérations concernant la première enfance, le plan de toute une éducation sexuelle jusqu'au mariage, institution dont la stabilité dépend en grande partie d'une conduite normale de la vie sexuelle dès le tout jeune âge.

L'auteur insiste à juste titre sur le côté psychique des problèmes sexuels et sur les répercussions considérables qu'ils ont dans notre vie.

L'ouvrage du Dr Richard est d'un bout à l'autre rempli de la volonté d'être utile, juste et bienfaisant. Beaucoup de parents et les éducateurs en général seront reconnaissants à l'auteur des conseils précis que son expérience l'autorise à donner et qui mettront à l'aise devant une tâche souvent redoutée ou éludée maint adulte embarrassé par la question de l'éducation sexuelle des enfants qui lui sont confiés.

Ajoutons que le Dr Richard s'est beaucoup occupé d'école et qu'il y a suivi de très près et longuement l'évolution des préoccupations sexuelles des enfants.

W. PERRET.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT



Prêts hypothécaires et sur nantissement

Dépôts d'épargne

Emission d'obligations foncières

Garde et gérance de titres

Location de coffres-forts (Safes)



*Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthur*

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

**le calcul
l'école active
le travail manuel**

POMDOR

Cidrerie d'Yverdon. Tél. 277

CIDRE DOUX

le bon jus de pommes
non fermenté, boisson
saine et nourrissante.

Perles

pour le calcul **MONTESORI** et autres usages.
Exécution et teintes de qualités supérieures.

F. RUDIN, Bienne, r. Dufour 59

(Fournisseur des écoles de Lausanne, cours norm., etc.)
Demandez échantillons

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

ÉLÈVES A PARTIR DE 15 ANS

1937 23 élèves
1939 36 élèves
1941 51 élèves

Baccalauréats,
Maturités,
Raccordement au Gymnase

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3.35.99

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

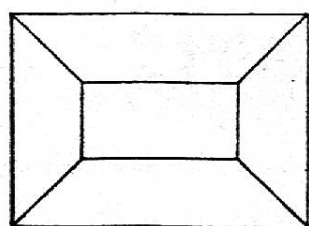
. Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COLLECTION

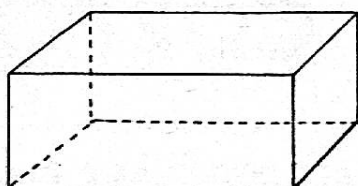
DE

SOLIDES GÉOMÉTRIQUES

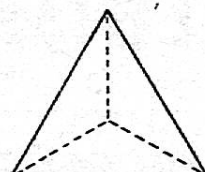
11 numéros fabriqués en noyer : le tout emballé dans une boîte en sapin, avec serrure. Fr. 54.—



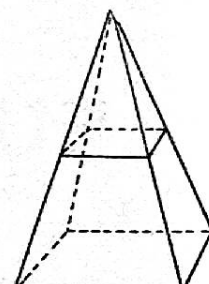
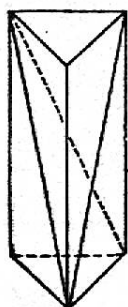
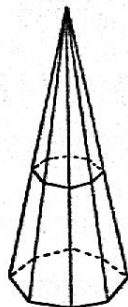
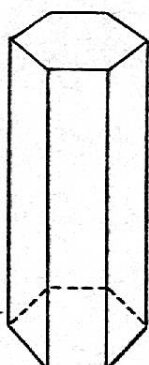
N° 1



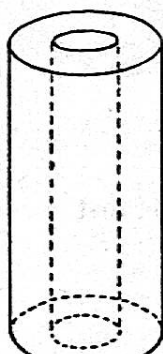
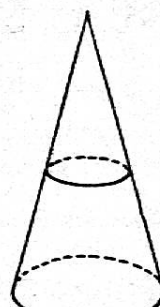
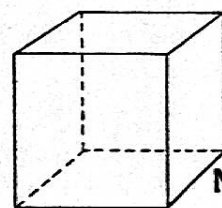
N° 2



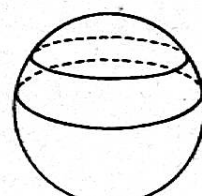
N° 3

N° 4
(en 2 pièces)N° 5
(en 3 pièces)N° 6
(en 2 pièces)

N° 7

N° 8
(en 2 pièces)N° 10
(en 2 pièces)

N° 9

N° 11
(en 3 pièces)

- N° 1. Tas de gravier à base rectangulaire, tronc de pyramide.
 N° 2. Parallépipède-rectangle.
 N° 3. Tétraèdre.
 N° 4. Pyramide à base carrée, en 2 pièces.
 N° 5. Prisme à base rectangulaire, décomposé en 3 pyramides.
 N° 6. Pyramide à base octogonale, avec une coupe parallèle à la base, en 2 pièces.
 N° 7. Prisme à base hexagonale.
 N° 8. Cylindre plein qui s'emboîte dans un cylindre creux (drain), 2 pièces.
 N° 9. Cube.
 N° 10. Cône avec une coupe parallèle à la base, en 2 pièces.
 N° 11. Sphère coupée en deux, une hémisphère et une calotte, 3 pièces.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle